

7.—Fonctionnaires et traitements et salaires, par ministère et division principale, mars 1951 et mars 1952—fin

Ministère et division	Mars 1951		Mars 1952	
	Employés	Traitements et salaires	Employés	Traitements et salaires
Travail—				
Administration centrale.....	635	240,187	601	213,453
Assurance-chômage.....	7,051	1,944,388 ¹	6,885	1,698,070 ¹
Total, Travail.....	7,686	2,234,575	7,486	1,911,523
Travaux publics—				
Administration civile.....	413	128,507	381	105,128
Service extérieur.....	6,818	1,157,355	6,802	1,146,404
Total, Travaux publics.....	7,231	1,285,862	7,183	1,251,532
Total général.....	124,580	45,668,485²	131,646	44,267,391³

¹ Y compris les allocations de subsistance.
 traitements rétroactifs au 1^{er} décembre 1950.

² Y compris \$8,469,000 pour relèvements de traitements rétroactifs au 1^{er} décembre 1951.

³ Y compris \$36,107 pour relèvements de traitements rétroactifs au 1^{er} décembre 1951.

Les données ci-dessus concernant l'emploi au gouvernement fédéral durant l'année financière terminée le 31 mars 1952 sont les dernières à paraître de la série "Emploi et traitements au service civil fédéral". Des chiffres tirés de la nouvelle série "Emploi et traitements au gouvernement du Canada" paraîtront dans l'*Annuaire* de 1955 et les éditions subséquentes.

La nouvelle série comprendra toutes les catégories d'employés (leur nombre et leur gain brut) dans tous les services du gouvernement, y compris le personnel des commissions et offices. Des données concernant les compagnies de la Couronne y figureront aussi.

La documentation sur laquelle se fonde cette statistique est fournie chaque mois au Bureau fédéral de la statistique par le Conseil du trésor et repose sur les dossiers particuliers et des relevés spéciaux. Les renseignements concernant les compagnies de la Couronne et d'autres entreprises du gouvernement proviennent des rapports faits au Bureau.

La statistique mensuelle* paraissant depuis avril 1952 porte sur le nombre et la rémunération de cinq catégories d'employés du gouvernement (fonctionnaires permanents, temporaires, rémunérés aux taux courants, équipages des navires et employés intermittents) classés par ministère et principale division du service public.

* Voir le bulletin spécial du Bureau fédéral de la statistique, *Emploi et traitements au gouvernement du Canada, et le Mémoire explicatif*.

PARTIE V.—RELATIONS EXTÉRIEURES

L'évolution du statut international du Canada se traduit dans l'expansion du ministère des Affaires extérieures. Un exposé de l'organisation et du développement de ce ministère a paru dans l'*Annuaire* de 1952-1953, pp. 105-108.